



SOLIDARITÉ AVEC NOTRE CAMARADE JEAN-PAUL DELESCAUT

Ce mardi 2 décembre 2025, la Cour d'appel de Douai va juger Jean-Paul DELESCAUT, condamné en première instance à un an de prison avec sursis pour « apologie du terrorisme ». Ce jugement faisait suite à un communiqué de soutien au peuple palestinien, demandant un cessez-le-feu immédiat et l'application du droit international.

La CGT des personnels de la Région PACA réaffirme que :

- combattre un génocide,
- dénoncer la complicité de celles et ceux qui arment, soutiennent ou laissent faire
- défendre le droit à l'autodétermination du peuple palestinien

ne constitue pas un crime dans notre pays.

La CGT des personnels de la Région PACA réaffirme son soutien plein et entier à notre camarade Jean-Paul DELESCAUT, secrétaire général de l'Union Départementale du Nord et se rendra au rassemblement initié par la CGT devant le tribunal de Douai le mardi 2 décembre à partir de 9h00.

Solidarité à ceux qui luttent pour la paix et le progrès social ! Solidarité avec le peuple palestinien !

Marseille, le 28 novembre 2025